

<b>Sociologie</b> <b>Thème 1 : Classes, stratification et mobilité sociales</b> <b>Chapitre 2 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?</b>
--

**Programme :**

**1. Classes, stratification et mobilité sociales**

<b>1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?</b>	Mobilité intergénérationnelle/ intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.	Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille. <b>Acquis de première :</b> groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.
---	---	---

**Temps prévu : 2 semaines soit 8h de cours (environ 13 docs) et 2h de TD**

**Objectifs :**

Être capable de définir : mobilité sociale, Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.

Être capable d'illustrer : les différentes formes de mobilité sociale, limites des tables de mobilité, flux de mobilité horizontale et verticale, la reproduction sociale, l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Être capable d'expliquer : les déterminants de la mobilité sociale, les déterminants de la reproduction sociale : école et famille.

**Problématiques :** Qu'est-ce que la mobilité sociale ? Comment la mesurer ? Quels sont les déterminants de la mobilité sociale ?

**Savoir-faire :** lecture des tables de mobilité : tableaux à double entrée, proportions et pourcentages de répartition, proportions relatives.

**Prérequis de première :** groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social

*Travail préalable : rechercher toutes les définitions des termes de première et faire une fiche du type Vocabulaire STIC2.*

**Annales et types de sujets :**

**EC Partie 1 :**

- Montrez que le paradoxe d'Anderson peut mettre en évidence une forme de déclassement. (Amérique du nord 2013)

- Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale. (France métropolitaine 2013)

- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ? (Nouvelle Calédonie 2013)

- Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socioprofessionnelle. (France métropolitaine 2014 rattrapage)

- Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle. (Autres centres étrangers 2015)

- En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ? (France métropolitaine rattrapage 2015)

**EC Partie 2 :**

- Vous présenterez le document puis montrerez comment évolue la fréquentation des musées. (Nouvelle Calédonie 2013).

- Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale. (Autres centres étrangers 2014)

**EC Partie 3 :**

- Montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale. (Autres centres étrangers 2013) (France métropolitaine 2013)

- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus. (France métropolitaine 2014).

-Vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale. (Polynésie 2014 rattrapage).

**Dissertation :**

- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ? (Liban 2013)

- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale (Polynésie 2014)

-Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ? (Asie, 2015)

**Introduction : les différents types de mobilité.**

- **Doc. 1 : 1 p 211 Manuel Magnard**

**La mobilité sociale : une mobilité spécifique**

La mobilité sociale qui n'implique pas de déplacement physique se distingue de la mobilité géographique qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si les migrations géographiques, internes ou externes à un même pays, sont très souvent liées à la mobilité sociale. Changer d'emploi ou simplement trouver un emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, qui implique un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité seulement professionnelle, qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social.

La mobilité individuelle, qui est celle d'individus quittant une catégorie sociale pour une autre, se différencie de la mobilité collective, qui implique des groupes ou des catégories sociales dans leur ensemble dont le statut se modifie.

La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence d'adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui de membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père.

On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'INSEE, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merllié. « La mobilité sociale », *Les mutations de la société française*, La Découverte, coll. « Repères », 2007.

- 1) Quelles sont les différentes formes de mobilité évoquées dans ce texte. Illustrez.
- 2) Définissez mobilité sociale, intergénérationnelle et intragénérationnelle.
- 3) La distinction opérée par l'INSEE (phrase soulignée) est-elle pertinente au regard des définitions données ?

**1. Comment mesurer la mobilité sociale ?**

**1.1. Les tables de mobilité.**

- **TD 9 : lecture des tables de mobilité : destinée et recrutement (ou origine)**
- **Doc.2 : 5 p 213, Manuel Magnard**

**Les limites des tables de mobilité**

A la suite de Louis Maurin, Dominique Merllié et Jean Prévot, on peut émettre plusieurs critiques à rencontre des tables de mobilité :

- D'abord, mesurer l'évolution de la mobilité sociale n'est pas une mince affaire. L'INSEE commence par évaluer globalement le nombre de personnes qui ont changé de catégorie sociale entre deux années données. Ces mesures dépendent beaucoup des contours des catégories : en effet, plus on découpe la société de façon précise, plus on observe de mouvements. La réalité même de ces catégories se modifie : une grande partie des cadres supérieurs de 2010 n'ont pas le même prestige social que ceux des années 1960.

- Ensuite, le passage du métier de garagiste à celui de boulanger, qui implique une rupture professionnelle forte, n'est pas analysé comme mobilité « sociale » ou « professionnelle » selon le code des catégories socioprofessionnelles qui les regroupe comme activités artisanales. A l'inverse, le passage de mécanicien automobile (salarie) à celui de garagiste (à son compte), qui correspond au même métier avec des conditions d'exercice différentes, est enregistré comme mobilité d'ouvrier à artisan.

- En outre, pour obtenir une mesure fiable, il ne faut pas prendre en compte les plus jeunes car leur situation n'est pas figée : ils peuvent progresser dans la hiérarchie sociale. Inversement, si l'on prend les plus âgés, on mesure pour une bonne part ce qui se passait il y a des dizaines d'années. Peu éclairant pour comprendre les évolutions actuelles. De plus, les données officielles sur la mobilité sociale demeurent très lacunaires : les dernières remontent à 2003. Or la crise de 2008 a probablement accentué les difficultés.

- Enfin, l'INSEE isole le plus souvent la situation des 40-59 ans et étudie seulement la mobilité masculine. Les femmes sont écartées des études de mobilité sociale du fait de la très forte élévation des taux d'activité féminins, qui rend difficile toute comparaison avec les générations précédentes.

Manuel Magnard, 2012

- 4) Expliquez la phrase soulignée. Illustrez-la par un exemple.
- 5) Pourquoi les actifs jeunes ne sont-ils pas pris en compte?
- 6) Quel est l'impact d'une crise économique sur la mobilité sociale.
- 7) Résumez les limites des tables de mobilité sociale.

• **Doc. 3**

**La mobilité des femmes et le « choix du conjoint »**

Beaucoup des enquêtes de mobilité sociale ne portent que sur les hommes. La justification technique de cet état de fait renvoie au choix de la profession comme indicateur de position sociale. Dans les sociétés occidentales d'après guerre, les femmes sont souvent inactives, ou actives seulement à certaines périodes de leur vie, avec des interruptions lors du mariage ou de la naissance des enfants. De ce fait, il a paru préférable de les classer en fonction de la profession du chef de famille plutôt que de leur (éventuelle) profession personnelle.

Malgré la forte augmentation de l'activité professionnelle féminine, cette justification garde une certaine pertinence car la structure des emplois féminins est très différente de celle des hommes. [...]

Les auteurs des enquêtes de mobilité sociale ont ainsi souvent estimé que si la profession ou le choix de l'activité était le principal canal de mobilité sociale ouvert aux hommes, le mariage ou le choix du conjoint était celui qui s'ouvrait aux femmes. Ils ont donc étudié la mobilité féminine à travers la stabilité ou la variation des milieux sociaux du père et du mari des femmes mariées.

Les tableaux permettant d'analyser la position ou l'origine sociale des membres des couples sont ainsi analogues aux tableaux de mobilité. À l'immobilité correspond l'« homogamie », situation des couples où le classement des deux conjoints est le même ; à la mobilité correspond l'« hétérogamie », cas des autres couples. Un tableau croisant la profession des conjoints permet de constater que les couples hétérogames s'expliquent assez largement par les différences de structure des emplois masculins et féminins : cas des hommes cadres/femmes professions intermédiaires ou employées par exemple, mais aussi des hommes ouvriers/femmes employées. Un tableau croisant la profession de l'homme et celle du père de la femme permet d'étudier la mobilité féminine intergénérationnelle « par le mariage ». Un tableau croisant la profession des pères des deux conjoints rend compte de la proximité ou de la distance des origines sociales des membres des couples. L'importance relative de l'homogamie et l'étude des cas d'hétérogamie montrent que le poids de l'origine sur le destin ne diffère guère selon le sexe. Toutefois, on peut dire que les hommes ressemblent un peu moins à leurs beaux-pères qu'à leurs pères (les tableaux hommes/pères du conjoint sont un peu moins chargés sur la diagonale que les tableaux hommes/pères), ce qui signifierait que la destinée sociale des femmes, mesurée à ce critère, serait un peu plus ouverte que celle des hommes.

Dominique Merllié, *Les mutations de la société française*, Repères, La Découverte 2007.

- 8) Par quel moyen mesure-t-on la mobilité sociale des femmes ? Pourquoi ?
- 9) Recherchez dans un dictionnaire de sciences économiques et sociales les définitions d'homogamie et d'hétérogamie sociale.
- 10) Que montrent l'homogamie et l'étude des cas d'hétérogamie sur la mobilité sociale ?

## 1.2. La société est-elle plus mobile ?

- **Doc. 4**

### Mobilité observée et fluidité sociale

« Le point de vue de la fluidité sociale - ou des taux relatifs de mobilité - consiste en l'étude [...] du lien entre origine et position sociales lorsque cette association statistique est envisagée indépendamment de l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et des fils. [L'indicateur utilisé est le] *odd ratio* ou rapport de chances relatives. [...]

Mobilité observée et fluidité sociale forment deux approches différentes et complémentaires. En effet, les tables de mobilité [...] peuvent différer sous l'angle de la mobilité observée, mais être semblables du point de vue de la fluidité sociale. [...]

Soit par exemple une société fictive où n'existeraient que deux positions sociales - celle de cadre et celle d'ouvrier - et où la mobilité entre générations a été observée à deux dates entre lesquelles un processus de tertiarisation est intervenu- la part des positions sociales disponibles au niveau cadre a crû de 25 % à 35 % . »

Source : Louis-André Vallet, « Quarante années de mobilité sociale en France », *Revue française de sociologie*, n° 40.1, p. 5-64, 1999.

#### Date T1

Père \ Fils	1. Cadre	2. Ouvrier	TOTAL
1. Cadre	125	125	250
2. Ouvrier	75	675	750
TOTAL	200	800	1000

#### Date T2

Père \ Fils	1. Cadre	2. Ouvrier	TOTAL
1. Cadre	150	200	350
2. Ouvrier	50	600	650
TOTAL	200	800	1000

- **Étude de la mobilité observée.**

- 11) Quelles sont les hypothèses du modèle étudié ici ?
- 12) Pour la date  $T_1$ , faite une phrase avec le chiffre « 675 » qui en explicite le sens. Ces individus sont-ils mobiles ?
- 13) Pour la date  $T_1$ , combien y-a-t-il d'individus mobiles et immobiles ? Exprimez ces résultats en % du total.
- 14) Pour la date  $T_2$ , combien y-a-t-il d'individus mobiles et immobiles ? Exprimez ces résultats en % du total.
- 15) Que représente ce résultat ? La mobilité observée a-t-elle augmenté entre  $T_1$  et  $T_2$  ?

- **Étude de la fluidité sociale.**

- 16) Quelle est la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir cadre en  $T_1$  ? En  $T_2$  ?
- 17) Quelle est la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir ouvrier en  $T_1$  ? En  $T_2$  ?
- 18) Calculez le rapport entre la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir ouvrier et la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir cadre en  $T_1$ . Et en  $T_2$  ?
- 19) Quelle est la probabilité pour un fils de cadre de devenir cadre en  $T_1$  ? En  $T_2$  ?
- 20) Quelle est la probabilité pour un fils de cadre de devenir ouvrier en  $T_1$  ? En  $T_2$  ?
- 21) Calculez le rapport entre la probabilité pour un fils de cadre de devenir ouvrier et la probabilité pour un fils de cadre de devenir cadre en  $T_1$ . Et en  $T_2$  ?
- 22) Calculez le rapport entre les résultats des questions 12 et 15 pour  $T_1$  puis  $T_2$  ?
- 23) Qu'en concluez-vous sur l'évolution de la fluidité sociale entre  $T_1$  et  $T_2$  ?

### 1.3. Les différents types de flux de mobilité.

- **Doc. 5 : 2 p 218 Manuel Magnard**

#### **Évolution de la part des trajectoires intergénérationnelles (1983-2003)**

(en %)	1983	1988	1993	1998	2003
Immobiles	43,7	42,3	40,4	40	39,4
Ascendants	37,7	38,2	39,5	38,6	38,7
Descendants	18,6	19,5	20,1	21,5	21,9
Ratio ascendants/descendants	2,02	1,96	1,96	1,79	1,77

Champ : Hommes et femmes âgés de 30 à 59 ans.

Source : Enquêtes *Emploi* 1983-2003, dans Camille Peugny, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, n°410, 2007.

- 24) Comment obtient-on le nombre 2,02 ?
- 25) Faites une phrase avec les nombres encadrés.
- 26) Peut-on parler de « descenseur social » ?

- **Doc. 6**

#### **Le déclassement**

**« Question : On parle de "déclassement social". Mais peut-on s'entendre sur la définition que l'on donne à ce terme : est-ce que l'on parle de la situation des enfants par rapport à celle de leurs parents ? Est-ce que l'on parle d'un changement d'emploi, d'une perte d'emploi ?**

**Louis Chauvel :** En fait, "déclassement", c'est comme "classe moyenne", ce n'est pas une appellation d'origine contrôlée, donc on peut entendre beaucoup de choses très différentes sous le même nom.

Déclassement, il y a trois façons différentes de le voir.

Le cas n° 1, c'est lorsqu'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents. Camille Peugny travaille par exemple sur les gens qui étaient enfants des classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires. C'est le déclassement social intergénérationnel.

Le deuxième cas de figure, c'est quand on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie plus basse. C'est le déclassement intragénérationnel.

Il y a un troisième sens au déclassement, c'est le déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt.

En 1960, le baccalauréat était la clé d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires pour 60 % de la population des bacheliers. Aujourd'hui, c'est 75 % catégorie employés ou ouvriers, ou éventuellement chômeurs. On mesure en France un très fort déclassement scolaire, en particulier pour les diplômés bac, bac +2 ».

Source : Louis Chauvel, Professeur de sociologie à l'IEP de Paris, **Le Monde**, 7 octobre 2009

- 27) Qu'est-ce que le déclassement social ?
- 28) Donnez des exemples illustrant les différentes approches du déclassement.
- 29) Quelles hypothèses peut-on faire pour expliquer le déclassement ?

• **Doc. 7**

Niveau d'études du fils par rapport au père	Groupe socioprofessionnel du fils par rapport au père			
	Supérieur	Égal	Inférieur	Effectif
Supérieur	53 %	40 %	7 %	905
Egal	23 %	69 %	8 %	802
Inférieur	16 %	56 %	28 %	141
Effectif	688	999	161	1848
En %	37 %	54 %	9 %	100 %

(<sup>1</sup>) Les fils sont les enquêtés salariés âgés de 40 à 59 ans.

Source : Enquête « FQP » réalisée par l'INSEE en 1993.

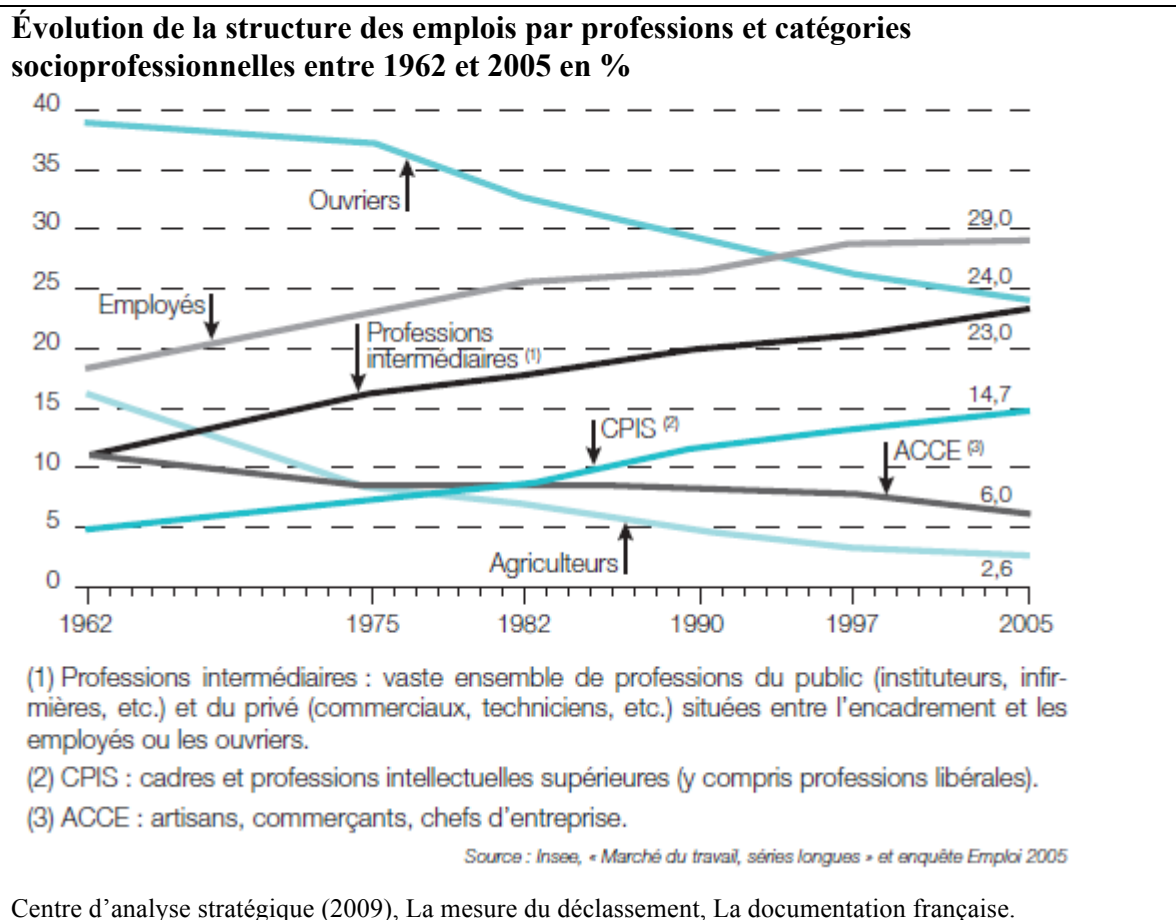
30) Faire une phrase avec les chiffres entourés.

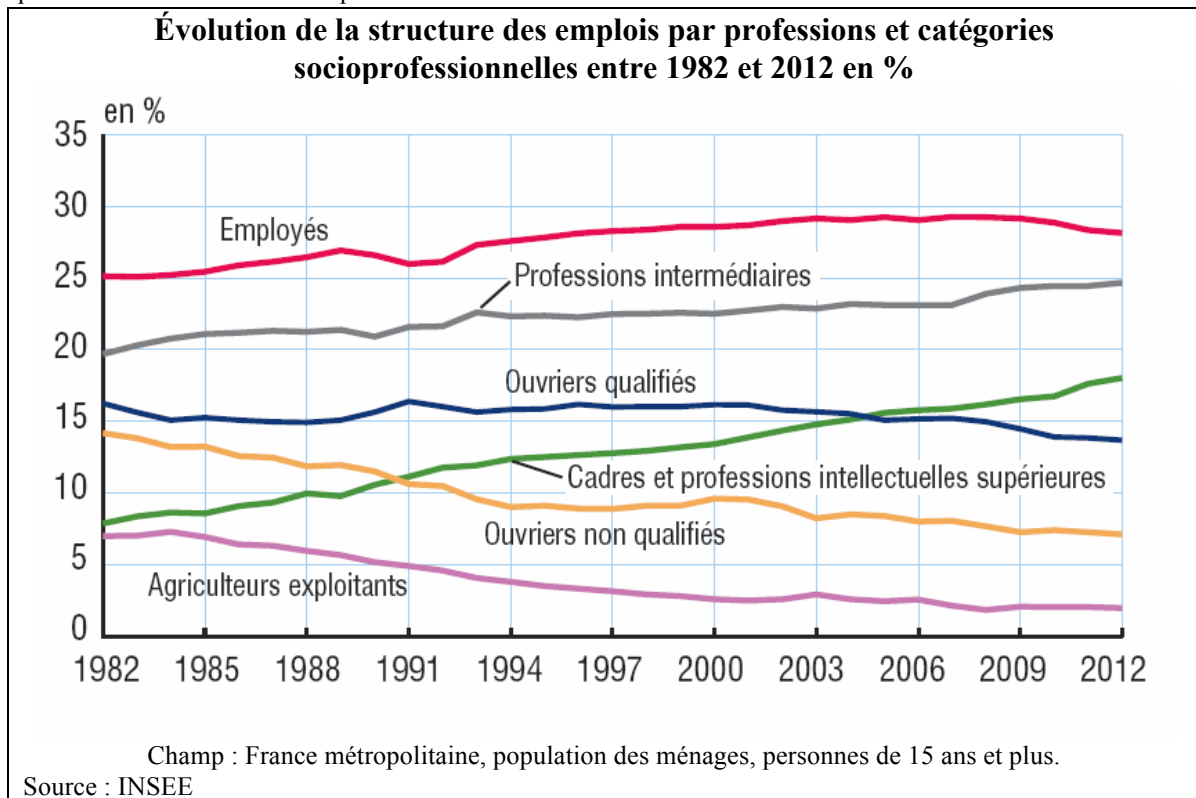
31) Quelles situations présentées dans ce document paraissent paradoxales ?

**2. Les déterminants de la mobilité sociale.**

**2.1. L'évolution de la structure professionnelle.**

• **Doc. 8**





- 32) Rappelez les grandes tendances d'évolution de la structure socioprofessionnelle en France.
- 33) Dans quelle mesure les transformations des structures productives et sociales induisent-elles de la mobilité ?

## **2.2. Le rôle de la famille : entre reproduction et stratégies ascendantes.**

### **• Doc. 9**

#### **L'hérédité sociale**

« L'hérédité sociale se définit par la relative faiblesse de la mobilité sociale contemporaine (on parle aussi de viscosité sociale).

Cette hérédité sociale est liée :

- à la transmission du statut (public/privé). Par exemple, le fils de fonctionnaire a environ deux fois plus de chances de devenir fonctionnaire que le fils de non fonctionnaire.
- à la transmission de certains métiers. Par exemple les fils d'avocats, de commerçants, d'artisans,...

L'hérédité sociale ne se manifeste pas forcément par une identité de statut ou de métier. Ainsi les fils d'agriculteurs qui deviennent chauffeurs routiers du fait d'une double proximité spatiale et de métier (travail à l'air libre, refus d'une dépendance vis-à-vis d'une quelconque hiérarchie, refus du travail posté en usine, ...) traduisent l'existence d'une certaine hérédité sociale.

L'hérédité sociale est liée à la transmission d'un capital économique et/ou culturel, et donne lieu à des stratégies différentes :

- soit par transmission d'un patrimoine économique (par exemple les fils de commerçants héritant de l'outil de travail).
- soit par transmission d'un capital culturel (par exemple les enseignants apportant un soutien scolaire à leurs enfants).
- soit par croisement des deux stratégies (par exemple les fils de dirigeants d'entreprise). (...)

P. Bourdieu, à travers le concept d'habitus, rend compte de la reproduction sociale. En effet, l'habitus génère un double processus : il permet aux individus d'adopter des pratiques en accord avec leur appartenance sociale d'une part, et il permet de « naturaliser » leurs caractéristiques sociales par « l'hexis corporelle » d'autre part. La force de l'habitus tient à ce qu'il s'exerce à l'insu des individus. Ce qui apparaît comme « naturel » est en fait généré par l'habitus.

Cette reproduction sociale s'effectue à travers la transmission des différents types de capitaux économique, social, culturel et symbolique ».

Alain Beitone et alii, **Sciences sociales**, Editions Sirey, 7<sup>ème</sup> édition, 2012

- 34) Recherchez dans un dictionnaire de sociologie la définition des termes « habitus » et « hexis ».
- 35) Rappelez la définition des termes « capital économique », « capital social », « capital culturel », « capital symbolique » (voir programme de première).
- 36) A partir du texte proposez une définition du terme hérédité sociale. Quels sont les facteurs explicatifs de cette hérédité sociale ?

- **Doc.10** : 4 p 224 Manuel Magnard

#### Activités pratiquées avec l'enfant avant sa scolarisation

(en %)	Profession du chef de famille			Sexe de l'enfant		Sexe du parent	
	Total	Ouvrier	Cadre	Filles	Garçons	Mères	Pères
Se promener	88,0	87,0	90,5	88,5	88,0	90,0	84,5
Jouer	86,0	84,5	90,0	84,5	87,5	87,5	83,5
Lire ou raconter des histoires	83,5	78,0	93,5	84,5	82,5	86,0	77,0
Parler, discuter	80,0	76,5	85,0	80,0	80,5	83,0	72,5
Regarder la télévision	64,5	71,5	52,0	63,5	66,0	64,5	65,5
Écouter de la musique	58,5	58,5	60,0	61,5	55,5	61,0	51,0
Faire de la musique, du chant, du dessin, de la pâte à modeler, danser	49,5	47,0	56,5	55,5	44,0	54,0	37,0
Faire de la cuisine	32,0	30,5	35,0	34,0	30,5	35,5	20,0
Faire du bricolage, du jardinage	27,5	26,5	29,5	25,0	30,0	29,0	22,5
Faire du sport	27,0	23,0	33,5	21,5	32,5	26,5	30,5
Utiliser un ordinateur	22,5	15,0	35,5	22,5	23,0	23,0	23,0

*Lecture* : 88 % des parents déclarent qu'ils se promenaient avec leur enfant lorsqu'il avait moins de six ans ; ils sont 87 % quand le chef de famille est ouvrier et 90,5 % quand il est cadre.

*Source* : Sylvie Octobre et alii, *L'Enfance des loisirs - Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, La Documentation française, coll. « Questions de culture », 2010.

- 37) Par rapport aux parents ouvriers, quelles sont les activités que les cadres pratiquent beaucoup plus avec leurs enfants ?
- 38) Quelle est la seule activité que les enfants d'ouvriers pratiquent plus que les enfants de cadres ?
- 39) Quel est ici le rôle de la famille mis en évidence ?

- **Doc. 11**

#### Des ambitions et stratégies inégales des familles

On peut poser que la position sociale visée pour son enfant est définie par référence à la position actuelle de la famille, l'ambition ayant un caractère fondamentalement relatif (thèse défendue par Boudon, 1973). Dans ce cas, des familles situées dans des positions inégales



vont viser pour leur enfant des positions inégales. Ces visées inégales, les familles disposent de ressources inégales pour les faire aboutir. Elles sont de plus, dans leurs décisions, inégalement sensibles au risque et au coût attachés aux diverses alternatives. Le modèle de l'acteur rationnel formalisé par Boudon (1973), qui réalise un arbitrage entre un « bénéfice » escompté et des coûts (et des risques), s'est imposé depuis [...] pour comprendre les choix scolaires. Dans cette perspective, le principal facteur d'inégalité est donc la différenciation, en fonction de la position sociale, des champs de décision des acteurs.

Parmi les constats qui confortent ce modèle du stratège, il y a celui, régulièrement avéré, de l'existence, aux paliers d'orientation successifs, d'une auto-sélection socialement différenciée ; celle-ci résulterait de la valeur, inégale selon les milieux sociaux, de paramètres tels que le rendement des études (le niveau éducatif « suffisamment rentable » étant inégal selon les points de départ), le degré objectif de risque (inégal, dès lors que des inégalités sociales de réussite subsistent) ou encore la sensibilité plus ou moins grande aux coûts encourus dans les études envisagées.

Mais si, au vu des approches statistiques externes, « tout se passe comme si » les individus faisaient des choix rationnels, cela n'exclut pas qu'interviennent, dans les prises de décision concrètes, des différences dans le niveau d'information, les préférences, les visions du monde...

Source : « Les causes sociales des inégalités à l'école », Marie DURU-BELLAT, Comprendre, octobre 2003.

40) Les ambitions des familles pour leurs enfants sont-elles toutes équivalentes ?

41) Quel arbitrage (choix) réalisent les parents ?

42) Quelles en sont les conséquences sur les inégalités scolaires ?

### **2.3. Le rôle de l'école.**

#### **• Doc. 12**

#### **La méritocratie**

« L'égalité méritocratique des chances reste la figure cardinale de la justice scolaire. Elle désigne le modèle de justice permettant à chacun de concourir dans une même compétition sans que les inégalités de la fortune et de la naissance ne déterminent directement ses chances de succès et d'accès à des qualifications scolaires relativement rares. En hiérarchisant les élèves en fonction de leur seul mérite, l'égalité des chances est censée évacuer les inégalités sociales, sexuelles, -ethniques et autres, qui caractérisent tous les individus. Ce type d'égalité est au cœur de la justice scolaire dans les sociétés démocratiques, c'est-à-dire dans les sociétés qui considèrent que tous les individus sont libres et égaux en principe, mais qui admettent aussi que ces individus soient distribués dans des positions sociales inégales. Autrement dit, l'égalité des chances est la seule façon de produire des inégalités justes quand on considère que les individus sont fondamentalement égaux et que seul le mérite peut justifier les différences de revenu, de prestige, de pouvoir... qu'entraînent les différences de performances scolaires.

Cela étant dit, le modèle de l'égalité des chances comporte des difficultés considérables, et d'abord des difficultés « empiriques ». Jamais ce modèle n'a été totalement réalisé, loin s'en faut : aucun système scolaire n'est jamais parvenu à se protéger parfaitement des inégalités sociales. En France, les efforts engagés depuis plus de cinquante ans pour instaurer un égal accès aux études sont loin d'avoir engendré une égalité des chances réelle : l'accès aux études longues s'est élargi, les filles y ont beaucoup gagné, mais les différences de réussite entre catégories sociales restent presque aussi fortes qu'au temps où l'accès aux études était rigoureusement inégalitaire et où le tri se faisait en amont de l'école »

Présentation du livre de François Dubet « L'école des chances » sur le site « La République des idées ».

<http://www.repid.com/L-ecole-des-chances.html> .

43) A partir du texte, proposez une définition du terme « méritocratie ».

44) Quel est le rôle de l'école dans les possibilités de mobilité sociale ?

45) Quelle critique les auteurs adressent-ils à l'idée de « méritocratie » ?

• **Doc. 13**

**Idées reçues sur la scolarisation**

**Idée reçue n°3.** « *Les études, c'est pas pour lui ! Ce serait le leurrer quant à ses possibilités.* » **Il est préférable d'orienter un élève en difficulté le plus tôt possible vers la voie professionnelle, pour le prémunir d'une ré-orientation douloureuse.**

**Cédric Hugrée :** Cette affirmation fait en partie écho à l'idée que les enfants issus des catégories populaires auraient tendance, et même intérêt, à ne pas trop prolonger leurs parcours scolaires dans l'enseignement supérieur. Sur ce point, il faut être très clair : les enquêtes dont nous disposons montrent sans ambiguïté que, pour ces enfants, plus leurs diplômes sont élevés, plus la « force de rappel » de l'origine sociale est faible. Ce que les sociologues de la mobilité sociale nomment la « force de rappel de l'origine sociale », c'est le fait qu'à diplôme égal, les enfants de cadres supérieurs connaissent de meilleures positions sociales que les enfants d'ouvriers. C'est un fait incontestable, et une partie de ma recherche sur les cheminements professionnels des enfants d'origine populaire ayant au moins une licence le confirme pour les générations les plus récentes. Mais, il faut tenir ensemble ces deux faces de la réalité pour comprendre l'enjeu des études supérieures pour ces familles : **pour échapper aux emplois les moins rémunérés, les moins protégés socialement et les plus difficiles du point de vue des conditions de travail, les jeunes d'origine populaire ont besoin, plus que ceux issus des classes moyennes ou supérieures, d'un diplôme du supérieur. (...)**

**Idée reçue n°5.** « *De nos jours, les diplômés n'ont plus aucune valeur sur le marché du travail.* » **Il est inutile, voire néfaste, de pousser tous les élèves le plus loin possible dans leurs études : cette « inflation scolaire » ne fait qu'encombrer le marché du travail par un trop grand nombre de diplômés, qui sont, qui plus est, déclassés à l'embauche. En outre, les diplômés ne protègent pas contre le chômage.**

**Tristan Poullaouec :** On évoque beaucoup la dévalorisation des diplômes et le déclassement à l'embauche. En réalité, **le paradoxe des diplômés est qu'ils sont à la fois de moins en moins suffisants dans le contexte du chômage de masse et de la précarisation des débuts de vie professionnelle, mais aussi de plus en plus nécessaires pour faire face aux exigences des postes de travail, des critères de recrutements et des évolutions de carrières.** La crise économique avive encore cette tension, en renforçant les inégalités entre les diplômés. D'un côté, les diplômés de l'enseignement professionnel conduisent le plus fréquemment aux positions d'ouvriers ou d'employés et permettent rarement d'accéder en cours de carrière aux emplois les plus qualifiés. De l'autre, les diplômés de l'enseignement supérieur sont souvent reclassés en cours de carrière après un déclassement à l'embauche. La métaphore de l'inflation scolaire ne convient pas. À la différence de la monnaie, les diplômés ont une valeur spécifique, qui tient aux contenus enseignés. D'un côté, la valeur d'usage apportée à leur qualification personnelle par la formation scolaire des jeunes est de plus en plus recherchée par les employeurs, qui leur assignent des tâches plus complexes et leur demandent d'intensifier leur travail productif, d'atteindre des objectifs toujours plus élevés, de prendre certaines initiatives, de s'adapter aux changements, etc. De l'autre, la valeur d'échange des diplômes est revue à la baisse, du fait de la dégradation du rapport de force des salariés face aux employeurs : le chômage de masse, la précarisation des débuts de vie professionnelle ou encore l'individualisation de la gestion des carrières multiplient en effet les

obstacles à la reconnaissance des qualifications acquises. La thèse de l'inflation scolaire confond au contraire ces deux processus, en postulant que tous les déclassés sont surqualifiés. Au total, les enfants d'ouvriers ont aujourd'hui légèrement plus de chances d'occuper une position de cadre ou d'exercer une profession intermédiaire : c'était le cas de 19% d'entre eux à l'âge de 30 ans en 1970, c'est désormais le cas de 26% de la génération qui a eu le même âge en 2003. Pousser les élèves le plus loin possible dans leurs études est donc possible et souhaitable ».

Dix idées reçues sur les élèves des classes populaires, mardi 11 janvier 2011, par Cédric Hugrée (chargé de recherche au CNRS) [Tristan Poullaouec](http://democratisation-scolaire.fr/spip.php?article95) (Maître de conférence en sociologie, Université de Nantes), <http://democratisation-scolaire.fr/spip.php?article95>

46) Que représente la métaphore de l'inflation scolaire ?

47) En quoi les idées reçues dénoncées par les auteurs sont-elles susceptibles d'avoir un effet sur les trajectoires scolaire et sociale des enfants issus des classes populaires ?

48) Synthèse : Complétez le texte à trou avec les termes suivants, (attention un même terme peut être utilisé plusieurs fois) : socialisation, mobilité observée, tables de mobilité, intergénérationnelle, destinée, capital social, femmes, intragénérationnelle, mobilité, l'origine sociale, déclassement social, mobilité sociale, reproduction sociale, catégories, fluidité sociale, chances respectives, paradoxe d'Anderson, structures sociales, famille, capital culturel, cadres, ouvriers, école, méritocratie, diplôme.

La mobilité sociale au sens large peut être géographique, professionnelle, individuelle ou collective. Au sens strict la mobilité sociale désigne le fait de passer d'un statut social à un autre, d'un GSP à un autre GSP. Cette mobilité peut-être intergénérationnelle : le changement de statut se fait au cours de la vie active d'une personne, c'est une mobilité professionnelle au cours de la carrière. La mobilité sociale peut aussi être intragénérationnelle : le changement de statut se fait par rapport à l'origine sociale. Quand la position sociale est identique à l'origine sociale on parle de mobilité sociale. La mobilité sociale en France se mesure grâce aux tables de mobilité. Les tables de mobilité mettent en relation les statuts sociaux des hommes entre 40 et 59 ans par rapport à celui de leur père au moment où ils finissaient leurs études. Grâce aux tables de mobilité on peut analyser la mobilité sociale des différentes générations : que sont devenus les fils de tel ou tel GSP. On peut aussi analyser les tables de mobilité en fonction de l'origine sociale, ce sont les tables de recrutement. Dans ce cas, on se pose la question : quelle est la mobilité sociale des cadres par exemple. La mobilité sociale désigne la mobilité sociale apparente entre les générations. Elle dépend du nombre de catégories retenues et de leur évolution. Plus les catégories de classement sont nombreuses plus la mobilité sociale est forte. La mesure de la mobilité sociale par les tables de mobilité rencontre un certain nombre de limites. La mobilité des catégories est peu mesurée, la mobilité dépend du nombre de catégories et certaines mobilités intergénérationnelles ne sont pas comptées car il n'y a pas de changement de GSP. La mobilité sociale ou mobilité relative

mesure la force du lien entre origine et position sociale par des taux relatifs de mobilité indépendamment de la taille des groupes des pères et des fils. Elle mesure les \_\_\_\_\_ des membres de différents groupes sociaux d'atteindre tel ou tel statut. La \_\_\_\_\_ est assez stable depuis les années 1980. Cependant, beaucoup de personnes ont un sentiment de \_\_\_\_\_ car elles occupent une position sociale inférieure à celle de leurs parents. Ce sentiment de \_\_\_\_\_ est aussi nourri par le fait qu'à diplôme équivalent à celui de leurs parents les personnes ont une position sociale inférieure : c'est le \_\_\_\_\_. 40% de la mobilité sociale aujourd'hui s'explique par l'évolution des \_\_\_\_\_ : forte chute du nombre d'agriculteurs, baisse du nombre d'ouvriers et hausse des cadres des employés et des professions intermédiaires. Ces changements structurels de l'économie ont une influence décisive sur la \_\_\_\_\_ des personnes. Cependant, la \_\_\_\_\_ et l'\_\_\_\_\_ ont aussi un rôle déterminant sur la mobilité sociale. La famille a à la fois un rôle de stratégie ascendante mais aussi de \_\_\_\_\_. Par la \_\_\_\_\_, la famille transmet un \_\_\_\_\_ et un capital culturel qui vont influencer la réussite scolaire des personnes. Ce \_\_\_\_\_ va être valorisé par l'école fondée sur un principe de \_\_\_\_\_ où ceux qui ont les meilleurs résultats obtiennent les meilleures places. Cela explique en partie la plus grande réussite scolaire des enfants de \_\_\_\_\_ par rapport aux enfants d'\_\_\_\_\_. Or comme le \_\_\_\_\_ reste un déterminant essentiel de la position en terme de statut de l'emploi, ils ont plus de chance d'occuper les meilleures places sociales.